

LISTE DU BOURGMESTRE

Woluwe-Saint-Lambert

Bilan 2013-2018 – chapitre 9

DES PARCS ET DES ESPACES VERTS REMARQUABLES



Parc Malou

utilisé depuis 2001, même pour le désherbage (bien avant l'interdiction régionale de 2013). Dans un souci de préservation de la biodiversité, la commune opte, chaque fois que c'est possible, pour des plantes vivaces, choisies pour leur vertu mellifère, en assurant un équilibre avec les plantes annuelles qui embellissent certains lieux phares de la commune.

La commune compte **6.000 arbres d'alignement, dont 243 arbres remarquables et 4 inscrits sur la Liste de sauvegarde.**

Parc pechère

Woluwe-Saint-Lambert est l'une des communes les plus arborées de la Région bruxelloise. Environ 8,5 % de son territoire sont constitués d'espaces verts publics, soit 13,9 m² par habitant, pour une moyenne régionale de 12 m².

Une gestion raisonnée

Le Collège, à l'initiative de **Gregory MATGEN**, échevin des espaces verts a opté pour une **gestion raisonnée et durable de ce beau patrimoine naturel**. Une bonne partie des plantes de fleurissement sont cultivées dans les 700 m² de serres communales. Aucun pesticide ni insecticide n'est

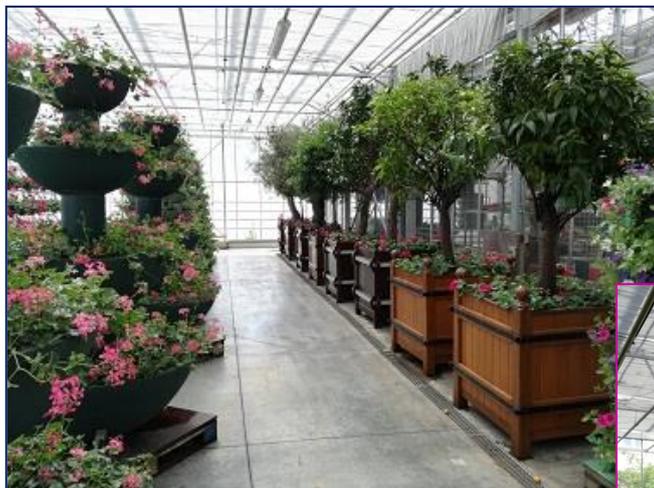


La convivialité de la commune est aussi due à son fleurissement. Chaque année, les jardiniers communaux cultivent et entretiennent :

- 20.000 plantes annuelles pour la décoration des parterres (parcs et voiries) ;
- 20.000 plantes bisannuelles (fleurissement des parterres de l'automne au printemps) ;
- 25.000 plantes annuelles plantées en structures florales ;
- 12 bacs d'orangerie plantés d'agrumes, oliviers et palmiers ;
- 86.000 bulbes de printemps ;
- 685 chrysanthèmes.

Il existe **93 parterres et ronds-points** fleuris répartis sur le territoire communal.

Afin de récolter les eaux de pluie pour l'arrosage, quatre citernes souterraines de 20.000 litres chacune ont été construites aux serres communales. Des citernes placées sous le stade permettent l'arrosage des terrains et l'alimentation des douches.



Les serres communales



Le fauchage tardif

Depuis 2013, un programme de fauchage tardif est pratiqué à la fin de l'été à certains endroits pour permettre aux espèces annuelles de terminer leur cycle de reproduction, assurer leur pérennité et préserver les insectes. Ces mesures visent à améliorer l'aspect paysager, par exemple au-dessus du bassin d'orage ch. de Roodebeek et à maintenir un couvert végétal limitant l'érosion des sols.

Réhabiliter les zones humides

Un programme de réhabilitation des mares et des zones humides (Struykbeken, Malou, parc Saint-Lambert) est en cours de réalisation et contribue à lutter contre les inondations. Un programme de réaménagement et de valorisation des squares et petits espaces verts dans les quartiers a été réalisé : clos Marinus, av. de Calabre, Grooteveld, et bientôt place de la Sainte Famille.



Zone humide du parc Malou

UNIQUE

Tous les grands parcs de la commune sont classés, sur liste de sauvegarde ou en voie de l'être. Le site Hof ter Musschen, zone Natura 2000, a reçu en 2014 le 1er prix du Prix belge du paysage qui récompense une réalisation exemplaire en matière de valorisation du paysage. Il été choisi pour sa qualité paysagère, sa gestion durable et la participation citoyenne.

Hof tes Musschen



> **Le parc de Roodebeek** a fait l'objet d'importants travaux de réaménagement depuis 2012, conformément aux exigences de la Direction des Monuments et des Sites en vue de son classement : rénovation de la plaine de jeux, construction d'une nouvelle étable, rénovation du pigeonnier, placement de nouvelles grilles de sécurisation, rénovation de l'arboretum. L'ensemble des exigences ayant été rencontrées, le classement officiel du site devrait être prochainement entériné par les autorités régionales. Cela permettra de bénéficier de subsides pour les travaux ultérieurs (soutènement des

talus). Il est également prévu de rénover et de sécuriser le chemin d'accès reliant le parc à la place de la Sainte-Famille. La mise en œuvre du plan de gestion du parc a permis à la végétation de se régénérer dans la partie haute du site. Les clôtures en châtaignier destinées à protéger ces zones sont progressivement enlevées. La Région vient en outre d'attribuer un subside pour mieux baliser la zone dédiée aux chiens en liberté dans la partie haute du parc.



< **Le parc Saint-Lambert** :

un projet de réaménagement du site a été élaboré après concertation avec les riverains. Il permettra de renforcer le maillage bleu et le maillage vert et de créer une agréable promenade entre la place Saint-Lambert et le W Shopping.

Il est regrettable que le gouvernement régional précédent (PS-cdH-Ecolo) ait renoncé à accorder un subside à la commune pour ce projet.

Le gouvernement actuel (DéFI, PS, cdH), plus à l'écoute, finance la réalisation de l'étude relative à la gestion de la zone humide présente sur le site. Zone qui, pour rappel, n'appartient pas dans sa totalité à la commune. Une fois les résultats connus, le Collège, donnera une priorité à ce projet. A noter qu'une consultation des habitants destinée à mieux identifier leurs problèmes a été réalisée par le bureau d'étude.

Des activités de plein air pour vraiment tous les âge...



Place du Temps libre



stade communal



rue Timmermans

La commune compte pas moins de 25 aires de jeux, dont la plupart ont bénéficié d'un vaste programme de rénovation.

- 18 plaines de jeux sont accessibles aux enfants de 1 à 18 ans, elles comprennent aussi des jeux pour enfants en situation de handicap ;
- 4 espaces polyvalents pour les adolescents ;
- 2 « street workout » (mélange de gymnastique et de musculation) s'adressent aux adolescents et adultes ;
- 1 espace de détente sportive accessible à tous mais conçu en priorité ... pour les seniors a été aménagé au parc Malou !

NOUVEAU

A l'initiative du Collège deux nouveaux parcs seront bientôt aménagés dans le quartier des Iles d'or et dans le nouvel éco-quartier Schuman-Charville. Le parc des Sources bénéficie d'un réaménagement progressif, le mobilier y a été remplacé, le réaménagement des berges est prévu.



Parc des Sources



Candidat n° 5

Gregory MATGEN

Echevin : nature, environnement, développement durable et bien-être animal, politique énergétique, relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles

Liste du Bourgmestre - DéFi

greg.matgen@gmail.com

Rejoignez- nous

<https://www.facebook.com/woluwelb/>